



Projet de recherche  
sur les politiques

Policy Research  
Initiative

TABLE RONDE DE RECHERCHE SUR LES  
POLITIQUES DU PRP-CRSH

# Recherches, politiques et pratiques en matière de logement dans un contexte de pauvreté et d'exclusion

Programme et documents d'information

Le 20 octobre 2004

Projet du PRP

**Nouvelles approches pour lutter contre la  
pauvreté et l'exclusion**

Canada



## **Table des matières**

Ordre du jour.....	1
Biographies.....	3
Liste des participants.....	7
Documents d'information.....	9
Information sur la table ronde.....	23



# Recherches, politiques et pratiques en matière de logement dans un contexte de pauvreté et d'exclusion

## Table ronde du PRP-CRSH

**Le 20 octobre 2004** **CRDI, Ottawa**

- 8 h 30      **Café et inscription**
- 8 h 45      **Discours d'ouverture**  
**Jean-Pierre Voyer**, directeur exécutif,  
Projet de recherche sur les politiques  
**Janet Halliwell**, Vice-présidente exécutive,  
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
- 9 h          **Séance 1: Mise en contexte : Politiques de logement au Canada**  
*Nouvelles recherches sur les politiques de logement*  
**Douglas Stewart**, vice-président, Politiques et planification,  
Société canadienne d'hypothèques et de logement  
*Nouvelles recherches sur les sans-abri*  
**Marie-Chantal Girard**, gestionnaire de la recherche  
stratégique, Secrétariat national pour les sans-abri
- 10 h        **Pause**
- 10 h 15     **Séance 2 : Accès au logement : Le problème des sans-abri**  
*Identification des sous-groupes de la population des sans-abri en se basant sur l'état de santé : répercussions sur l'élaboration des programmes et des politiques*  
**Tim Aubry**, Université d'Ottawa  
*En constante évolution : la population des sans-abri nés à l'étranger, à Ottawa*  
**Fran Klodawsky**, Université Carleton  
*Projet pilote sur les besoins urgents d'aide aux sans-abri*  
**Phil Brown**, ville de Toronto

12 h **Déjeuner**

13 h **Séance 3 : Accès aux logements : logements abordables et améliorations des conditions de logement**

*Besoins des groupes d'immigrants vivant dans les villes en matière de logement*

**Damaris Rose**, INRS – Urbanisation, Culture et Société

*Besoins distincts des Autochtones habitant en milieu urbain en matière de logement*

**Alan Anderson**, Université de Saskatchewan

*Participation du secteur privé dans le logement abordable*

**Russell Mawby**, directeur, Logement, Ville d'Ottawa

14 h 30 **Pause**

14 h 45 **Séance 4 : Lacunes au niveau de la politique et de la recherche en matière de logement**

*Orientation vers la prévention – Projet de recherche : Initiative de revitalisation des quartiers*

**Michael Bulhuis**, Secrétariat national pour les sans-abri

*Questions de gouvernance*

**Sharon Chisholm**, directrice générale, l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine

16 h 15 **Mot de clôture**

## Biographies

**Alan Anderson** est chercheur principal et directeur de recherche du « *Bridges and Foundations* », un projet en partenariat entre l'Université de Saskatchewan et la communauté visant à identifier des solutions à la pénurie croissante de logements abordables en milieu urbaine pour la population autochtone de la ville de Saskatoon insuffisant. Ce projet bénéficie de la plus importante subvention offert par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) en vertu du programme alliances de recherche universités-communautés (ARUC). M. Anderson est professeur au Département de sociologie à l'Université de Saskatchewan.

**Tim Aubry** est professeur agrégé en psychologie et directeur du Centre de recherche sur les services communautaires à l'Université d'Ottawa. M. Aubry a effectué des recherches sur la santé mentale communautaire, les sans-abri et l'évaluation des programmes de santé et de services sociaux destinés aux communautés marginalisées. Il est actuellement co-chercheur du comité d'études sur les sans-abri à Ottawa. L'étude longitudinale vise à comprendre les facteurs environnementaux et individuels susceptibles d'aider les individus et les familles à se sortir du sans-abri. L'étude est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et le Secrétariat national pour les sans-abri du gouvernement fédéral dans le cadre de l'Initiative nationale pour les sans-abri (INSA).

**Phil Brown** est gestionnaire de la section « Shelter, Housing and Support » (Refuges, logement et soutien) de la ville de Toronto. Cette section finance et gère 95,000 logements sociaux de la ville, surveille le fonctionnement de 66 refuges ainsi qu'une gamme de services pour les sans-abri, promeut des initiatives pour le logement abordable, et offre de l'assistance aux locataires. Avant de se joindre à la ville de Toronto, Phil était conseiller principal à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). M. Phil a aussi occupé des postes de cadre supérieur à la SCHL pendant une carrière de plus de vingt ans, dont celui de gestionnaire des opérations pour la région de l'Ontario et directeur d'évaluation de programmes. Phil détient un baccalauréat ès sciences de l'Université Bristol et une maîtrise de l'Université de Toronto.

**Michael Bulthuis** est présentement conseiller principal en politique, élaboration des politiques avec le Secrétariat national pour les sans-abri. Mike s'est joint au Secrétariat en 2002, après avoir participé au projet sur la cohésion sociale de Justice Canada. En 2001, il a terminé sa maîtrise (science politique) à l'université Carleton où il a étudié les approches politiques à l'inclusion sociale, dont une analyse discursive du concept de cohésion sociale, et le rôle et les moyens des systèmes économiques néolibéraux dans la promotion des sentiments d'appartenance et d'attachement dans les communautés locales et nationales. Ses travaux actuels pour le compte du Secrétariat visent à examiner les approches nouvelles et émergentes à la prévention des sans-abri dans les communautés à risque.

**Sharon Chisholm** est présentement directrice exécutive de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU). Elle a organisé les deux premières conférences trilatérales canadiennes sur le logement, et était déléguée canadienne aux rencontres de l'ONU à Istanbul, Nairobi et New York. M<sup>me</sup> Sharon réclame la mise en place d'une stratégie nationale pour le logement, la plupart des programmes de logement social ayant été supprimés dans les années 1990. M<sup>me</sup> Sharon a débuté sa carrière dans le domaine du logement social en Nouvelle-Écosse en 1975, avec la « Cape Breton Alternate Energy Society » et assumait la direction du « Access Housing Services Association » à Halifax jusqu'en 1985. Durant cette période, elle apporta son concours au développement de plus de 100 projets de logement sur le logement coopératif sans but lucratif dans des collectivités, et est co-auteure du *Atlantic Home Plans Survey and Selection Guide*. En 1985, elle assumait le poste de directrice de logement pour la ville de Dartmouth, mettant en place la première politique majeure sur le logement et l'élaboration du projet *Housing Demonstration Project*. En 1988, elle déménagea à Ottawa pour assumer la gestion du développement de logement municipal, et elle était responsable du développement de plus de 3 000 logements sociaux. En 1994, elle débuta son travail avec le ACHRU.

**Marie-Chantal Girard** est présentement gestionnaire de recherche de l'Unité de la recherche stratégique au Secrétariat national pour les sans-abri. Elle est aussi gestionnaire du projet national de recherche, une composante de l'Initiative nationale pour les sans-abri du gouvernement du Canada. Elle s'est jointe au Secrétariat en avril 2000 comme gestionnaire de politiques et a été transférée au groupe de recherche en avril 2003, lors de l'annonce de l'extension de l'Initiative. Elle détient un baccalauréat en science politique ainsi qu'une maîtrise et un doctorat en sociologie du travail.

**Janet E. Halliwell** est vice-présidente exécutive du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). Elle s'occupe en particulier des relations gouvernementales, des affaires publiques, de l'innovation et de la liaison, des politiques et de la planification, de la stratégie budgétaire et du secrétariat du Conseil. Avant d'entrer au CRSH, Janet Halliwell a occupé d'autres postes de direction et de consultation dans la communauté des chercheurs et le milieu universitaire. Elle a été présidente du Nova Scotia Council on High Education de 1992 à 1996, présidente du Conseil des sciences du Canada de 1990 à 1992, et agente au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie jusqu'en 1990. Entre 1996 et 2000, elle a été expert-conseil en politique pour ce qui touche à la science et à la technologie et conseillère dans un bon nombre d'importants projets, y compris les phases de conception de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Janet Halliwell détient des diplômes de la Queen's University à Kingston et de l'University of British Columbia. Elle a reçu des doctorats honorifiques de sept universités canadiennes et s'est vue décerner le prix Walter Hirschfeld pour l'administration de la recherche universitaire.

M<sup>me</sup> **Fran Klodawsky** est professeure agrégée au département de géographie et études environnementales à l'Université Carleton. Elle a obtenu son doctorat en

géographie humaine de l'Université Queen's à Kingston. En 1986, elle a débuté sa carrière à l'Université Carleton à titre de conseillère du président sur les questions relative à la condition féminine, poste qu'elle a occupé jusqu'en 1991, année où elle devient directrice de l'Institute of Women's Studies (institut d'études des femmes) et elle est aussi nommé conjointement membre de la faculté. Depuis 1994, son enseignement et sa recherche portent sur l'application de la théorie sociale et des méthodologies de recherche pour examiner et résoudre les problèmes sociaux dans les milieux urbains et surtout les inégalités sociales. Elle a travaillé avec différents organismes non gouvernementaux et ses œuvres portent sur les efforts qu'effectue la collectivité pour améliorer l'accès à des logements abordables et convenables afin de faire face au sans-abri et aux problèmes associés à la sécurité publique des femmes et à la gouvernance des municipalités.

**Russell Mawby** est directeur de la Direction du logement à la ville d'Ottawa. En 1993, il a obtenu son baccalauréat en architecture de l'Université de Waterloo, et a travaillé pour une grande entreprise de conception avant d'orienter sa carrière vers le domaine du logement. En 1991, il a fondé la Collaborative Housing Society (société d'habitations communautaires) dont l'objectif est de promouvoir et d'appuyer le concept d'habitations communautaires au Canada, et en 1996, il a travaillé pour la ville de Saskatchewan au développement des capacités municipales et communautaires, à l'élaboration des politiques et de programmes de développement de logements et des quartiers. M. Russel Mawby a donné des conférences partout au pays et à l'étranger sur des sujets entourant le rôle du logement dans la construction des communautés saines et durables. En 1993, il s'est installé à Ottawa dans l'un des anciens villages urbains dynamiques environnants, et continue à œuvrer afin de faire progresser le problème clé sur la manière de bâtir des communautés.

Géographe urbaine et sociographe, **Damaris Rose** détient une maîtrise qu'elle a obtenue en 1978 à Toronto et un doctorat obtenu en 1984 à Sussex. Elle travaille à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), situé à Montréal (INRS fait partie du réseau de l'Université du Québec). En 2003, M<sup>me</sup> Damaris Rose a été promue professeure titulaire. Spécialiste du logement et des changements sociaux dans les quartiers du centre ville et des dimensions sociales de l'établissement et de l'intégration des immigrants, elle joue un rôle actif dans les réseaux de recherche urbains au Québec, dans tout le Canada et à l'échelle internationale. La majorité de ses recherches sont couvertes par les subvention de recherches du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Elle est membre actif du projet Metropolis subventionné par le gouvernement fédéral, voué à la recherche pertinente sur l'établissement et l'intégration des immigrants dans les villes canadiennes. Elle donne également des cours de premier cycle de politiques sociales urbaines et de méthodes de recherches.

**Douglas Stewart** est vice-président de la section des Politiques et Planification de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

**Jean-Pierre Voyer** est le directeur exécutif du Projet de recherche sur les politiques depuis juillet 2002. M. Voyer a débuté sa carrière à titre d'économiste au ministère fédéral des Finances à Ottawa. Il a par la suite occupé des postes au Syndicat national de la fonction publique, au Secrétariat du développement économique et régional du Bureau du Conseil privé et au Conseil économique du Canada où il a dirigé des projets de recherche touchant le marché du travail et les questions de fédéralisme fiscal. Il est entré à Emploi et Immigration en 1992 à titre de conseiller spécial en politiques de sécurité du revenu et a été nommé peu après directeur général de la Direction de la recherche appliquée au Développement des ressources humaines Canada. Peu de temps avant de se joindre au PRP, il était directeur exécutif adjoint de la Société de recherche sociale appliquée (SRSA), un organisme sans but lucratif axé sur la recherche en politique sociale et l'expérimentation sociale. M. Voyer a représenté le Canada à maintes reprises à l'OCDE et à d'autres rencontres internationales. De 1998 à 2000, il a présidé le Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE. Il siège au sein de plusieurs comités consultatifs portant sur la recherche. M. Voyer détient une maîtrise en économie de l'Université Queen's et un baccalauréat en sciences économiques de l'Université de Montréal.

## Liste des participants

Alan B. Anderson	Professor	University of Saskatchewan	alan.anderson@usask.ca
Tim Aubry	Professor	University of Ottawa	taubry@uottawa.ca
Dale Booth	Special Advisor	Indian and Northern Affairs Canada	BoothD@ainc-inac.gc.ca
Beverly Boutilier	Associate Director, Family Network	Canadian Policy Research Networks	bboutilier@cprn.org
Phil Brown	General Manager, Shelter, Housing and Support Division	City of Toronto	pbrown@toronto.ca
Michael Bulthuis	Senior Policy Advisor	National Homelessness Secretariat	michael.bulthuis@hrdc-drhc.gc.ca
John Burrett	Manager, Economic and Social Policy	Federation of Canadian Municipalities	jburrett@fcm.ca
Sharon Chisholm	Executive Director	Canadian Housing and Renewal Association	info@chra-achru.ca
John Clement	Senior Research Manager	Indian and Northern Affairs Canada	Clementj@ainc-inac.gc.ca
Francine Dansereau	Professeure	INRS Urbanisation, Culture et Société	francine.dansereau@inrs-ucs.quebec.ca
Marc Fonda	Assistant Director	Social Sciences and Humanities Research Council of Canada	marc.fonda@sshrc.ca
Jeff Frank	Project Director	Policy Research Initiative	j.frank@prs-srp.gc.ca
Marie-Chantal Girard	Gestionnaire, Recherche	Ressources humaines et Développement des compétences Canada	mariechantal.girard@hrdc-drhc.gc.ca
Janet E. Halliwell	Executive Vice-President	Social Sciences and Humanities Research Council of Canada	janet.halliwell@sshrc.ca
Leigh Howell	Director, Research Division	Canada Mortgage and Housing Corporation	lhowell@cmhc-schl.gc.ca
Andrew Jackson	Senior Economist	Canadian Labour Congress	ajackson@clc-ctc.ca

Fran Klodawsky	Professor	Carleton University	franKlodawsky@pigeon.carleton.ca
Jean Lock Kunz	Associate Project Director	Policy Research Initiative	j.kunz@prs-srp.gc.ca
Kaili Lévesque	Policy Research Officer	Policy Research Initiative	k.levesque@prs-srp.gc.ca
Russell Mawby	Director, Housing	City of Ottawa	russell.mawby@ottawa.ca
Ian Melzer	Manager	Canada Mortgage and Housing Corporation	imelzer@cmhc-schl.gc.ca
Michael Mendelson	Senior Scholar	Caledon Institute of Social Policy	michael.mendelson@sympati.co.ca
Damaris Rose	Professeure	INRS-Urbanisation, Culture et Société	damaris_rose@inrs-urb.quebec.ca
Douglas Stewart	Vice-President	Canada Mortgage and Housing Corporation	dstewart@cmhc-schl.gc.ca
Stuart Sykes	Policy Research Officer	Policy Research Initiative	s.sykes@prs-srp.gc.ca
Deborah Taylor	Director	Canada Mortgage and Housing Corporation	dltaylor@cmhc-schl.gc.ca
Jean-Pierre Voyer	Directeur exécutif	Projet de recherche sur les politiques	jp.voyer@prs-srp.gc.ca
Jim Zamprelli	Senior Researcher	Canada Mortgage & Housing Corporation	jzamprel@cmhc.ca

# **Recherche sur le logement, politique et pratique dans le contexte de la pauvreté et de l'exclusion**

## **Document d'information pour la table ronde du 20 octobre 2004**

Préparé par le Projet de recherche sur les politiques

### **Introduction : logement et problèmes de pauvreté et d'exclusion**

Au cours de la dernière décennie, le concept de pauvreté a évolué. Il est passé au-delà du centre d'intérêt axé sur des insuffisances de revenus à des moments de la vie d'une personne pour examiner des ressources et des situations dans la vie d'une personne qui peuvent contribuer à une absence constante de revenus ou miner la capacité du pauvre de participer à l'économie et à la société conventionnelle. Dans cette nouvelle perspective plus holistique, les relations avec d'autres impératifs sociaux qui peuvent s'avérer à la fois la cause et/ou l'effet de cet état socio-économique prennent une importance accrue. Plus particulièrement, dans cette nouvelle perspective multidimensionnelle, les questions d'exclusion sociale prennent une pertinence accrue en établissant des liens avec une variété d'autres enjeux de politiques sociales comme les biens et le capital humain, social et physique.

De faibles niveaux de ces ressources peuvent avoir comme résultat d'exclure certaines personnes de plusieurs champs de la société canadienne ou de les exposer à une telle exclusion. L'accès aux biens et services, la participation économique, la participation civile et politique et l'interaction sociale peuvent être mis à risque sans un accès à des actifs comme des économies et des investissements qui peuvent servir de tampons lors de déboires financiers. Le capital humain peut accroître la flexibilité du marché du travail et diminuer les chances de faibles revenus. Le capital social ou les ressources offertes par le réseau social d'une personne peut également influencer l'entrée, la durée et la sortie d'une situation de faibles revenus et d'exclusion.

Le logement, comme composante fondamentale du capital physique, joue un rôle particulier dans le modèle conceptuel de la pauvreté et de l'exclusion décrit ci-dessus. En tant qu'endroit devant offrir un sentiment de stabilité physique et mentale et de sécurité physique, un logement peut procurer à une personne la stabilité nécessaire pour établir et soutenir des biens et des relations clés essentielles pour éviter la marginalisation. Subséquemment, les questions de logement sont inextricablement reliées aux notions de pauvreté, tant comme un facteur déterminant que comme un aboutissement, nécessitant une étude particulière dans le cadre du projet du PRP sur de Nouvelles approches pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. À cette fin, ce document examine brièvement les enjeux du logement et les approches politiques au Canada, plus particulièrement en ce qu'elles touchent à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

## L'état du problème du logement au Canada

Reconnaissant que la pauvreté est un concept relatif, la plupart des personnes pauvres au Canada ne souffrent pas d'inanition et ne vivent pas dans la rue (Daly, p. 44). En fait, les normes domiciliaires moyennes au Canada équivalent ou sont meilleures que celles de tout autre pays, en partie à cause de la participation du gouvernement fédéral (Hulchanski, p. 5). Ceci veut dire que la majorité des Canadiens et des Canadiennes jouissent d'un espace qui leur permet d'apporter un sentiment d'ordre dans leurs vies. (Daly, p. 149).

Malgré ces statistiques encourageantes, près d'un Canadien sur six vit dans un « besoin impérieux de logement », c'est-à-dire que ces personnes vivent dans des conditions soit dangereuses, inappropriées ou trop coûteuses. Selon la SCHL, bien que le taux du besoin impérieux de logement ait diminué depuis leur sommet en 1996, les niveaux de 2001 demeurent au-dessus des niveaux de 1991. Il y a donc place pour une amélioration.

Un examen plus approfondi de la question suggère les endroits où ces améliorations pourraient s'effectuer. Géographiquement, le besoin de logement est réparti de façon beaucoup plus égale que l'on ne pourrait s'y attendre. En 1996, plusieurs besoins (39%) se retrouvaient dans les régions urbaines, mais les taux des régions rurales et rurales du Nord étaient également fort élevés (31% et 33%, respectivement).

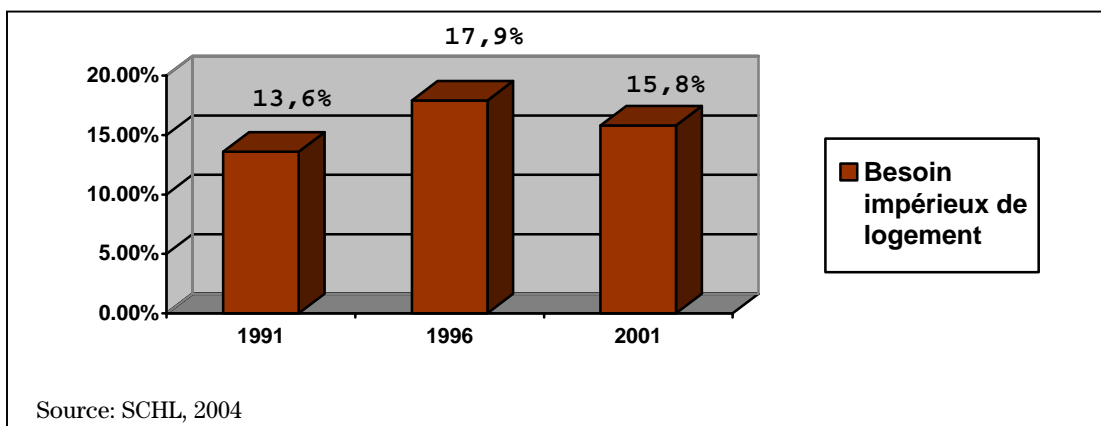
### Classification du besoin impérieux de logement

On utilise un test en deux étapes pour vérifier l'état des problèmes de logement des Canadiens et des Canadiennes et pour déterminer le nombre d'entre eux qui vivent dans un besoin impérieux de logement. Trois normes sont étudiées au cours de l'évaluation initiale des besoins, y compris (Pomeroy, p. 2) :

- *Taille* : cette norme utilise les normes nationales d'occupation pour déterminer si les ménages ont un nombre suffisant de chambres à coucher selon la composition de la famille (une mesure d'encombrement),
- *Qualité* : une norme qui mesure la condition du logement pour déterminer si l'unité d'habitation est sécuritaire, une plomberie de base et qu'elle se trouve dans un état de réparation raisonnable pour l'habitation,
- *Abordabilité* : une norme basée sur le rapport entre les dépenses de logement et le revenu total du ménage, un ménage déboursant plus de 30 % de son revenu avant impôt pour le logement est considéré dans le besoin.

La seconde partie du test détermine si les ménages qui rencontrent un ou plusieurs de ces problèmes ont accès à des alternatives abordables dans la même collectivité. Si non, ils sont considérés comme étant dans un besoin impérieux de logement.

**Tableau 1 : Besoin impérieux de logement au Canada de 1991 à 2001**



La plupart des maisons familiales qui se retrouvent en deçà des trois normes du logement n'échouent qu'un seul test. Des trois tests utilisés par la SCHL le logement à prix abordable représente de loin le problème le plus commun pour ceux qui ont besoin d'un logement. En 2001, 15,8 % des ménages avaient un besoin impérieux de logement; 2,5 % se retrouvaient en deçà de plusieurs normes et 13,3 % en deçà d'une seule norme du logement. De ce 13,3 %, 11,9 % se trouvaient en deçà de la norme d'abordabilité tandis que 0,4 % et 1 % se trouvaient en deçà des normes de taille et de qualité respectivement (SCHL, 2004, Numéro 3). Ces problèmes de logement à prix abordable sont concentrés dans des régions principalement urbaines, intermédiaires et rurales adjacentes à une région métropolitaine,<sup>1</sup> tandis que l'incidence de logements inadéquats est généralement plus élevée dans les régions rurales et les problèmes de qualité sont concentrés dans les régions rurales du Nord et les régions principalement urbaines (Statistique Canada, 1996, Rupnik, Tremblay et Bollman, 2001).

### **Les sans-abri : une forme extrême d'exclusion**

Comme nous l'avons déjà noté, il existe tout un éventail d'exclusion du logement. Le phénomène des sans-abri s'avère cependant l'ultime forme d'exclusion car l'isolement de cette forme de capital physique prive les individus de la stabilité qui peut servir de protection contre une plus grande marginalisation.

Le phénomène d'itinérance constitue un processus compliqué déterminé par un certain nombre de facteurs différents. Ces facteurs vont des niveaux personnels de capital humain et social et de santé mentale à l'accessibilité du soutien et des services au niveau de la communauté, aux tendances macro-économiques et aux politiques gouvernementales. Les discussions sur ce problème sont davantage compliquées par le fait qu'il n'existe pas de définition unique du sans-abri et par l'incertitude qui entoure le nombre de personnes sans abri à un moment donné en particulier (Bégin et coll).

Parmi toutes les définitions et les interprétations de l'itinérance, il existe cependant une identité de vues qui veut que cet état ne s'avère pas une « ... caractéristique d'un individu mais plutôt une situation de vie qui peut être temporaire, périodique ou plus ou moins permanente » (Bégin et coll., p. 7). Reflétant cette perspective, trois formes de sans-abri sont évidentes. La première, les sans-abri chroniques, en est la forme la plus sévère et elle reflète une situation vécue par des gens qui vivent en marge de la société et affligés de problèmes de drogues ou d'abus d'alcool ou encore de maladie mentale. La deuxième forme, les sans-abri cycliques, affecte ceux qui ont perdu leur logement à la suite d'un changement dans leur situation comme une perte d'emploi, un déplacement, une période d'emprisonnement ou un séjour à l'hôpital. La dernière forme, les sans-abri temporaires, englobe ceux qui se retrouvent sans abri à la suite d'un désastre ou d'un important changement dans leur situation personnelle comme une séparation; ce groupe est habituellement exclu de la recherche (Bégin et coll., p. 8).

Une autre façon d'étudier les différentes formes de sans-abri est de le faire en terme « d'absolus » et de « à risque ». Les premiers sont des gens qui vivent sans

un toit, quatre murs et une porte qu'ils peuvent verrouiller pour créer leur propre espace personnel de vie privée et de sécurité. Les familles et les individus qui possèdent un abri formel mais dans des circonstances précaires sont considérés comme faisant partie de la dernière catégorie (Pomeroy, p. 3).

Aussi récemment qu'en 1999, des divergences d'opinions à savoir qui classifie comme sans-abri et la nature transitoire de ce groupe avaient eu comme résultat la quasi inexistence de données nationales officielles sur les sans-abri. Cette situation était si grave qu'elle fut désignée par le comité des Nations Unies sur les droits économiques, sociaux et culturels comme une lacune statistique nécessitant une attention immédiate (Bégin et coll., p. 12). Aujourd'hui, même si les données officielles sur les sans-abri demeurent rares, on a commencé à recueillir des renseignements précieux sur les endroits de concentration des sans-abri et sur les problèmes particuliers des collectivités.

Le travail effectué par l'Initiative nationale pour les sans-abri (INSA) a révélé que la répartition géographique des ménages à risque de devenir sans-abri est fortement diversifiée. Bien que des études effectuées auprès des onze principales régions métropolitaines de recensement (RMR) confirment la pensée conventionnelle qui veut que le risque de devenir sans-abri est plus élevé dans le noyau central d'une ville, en termes du nombre total des ménages à risque, le problème des sans-abri s'avère plus aigu dans les banlieues et plus prédominant dans le noyau central des banlieues. On a également trouvé que le risque de devenir sans-abri présente des différences importantes selon l'endroit et le type de ménage, malgré des différences notoires entre les régions métropolitaines, les ménages de type familial à risque (ménages de famille unique et ménages de famille monoparentale) sont plus susceptibles de se retrouver dans les banlieues tandis que les ménages de type non familial à risque (à une seule ou à plusieurs personnes) sont plus susceptibles de se retrouver dans le noyau central d'une ville. Reflétant ces situations diverses, les problèmes varient grandement entre les principales RMR à travers le Canada et soulèvent des questions à l'égard de la distribution d'importants services sociaux comme les banques d'alimentation et les refuges (Bunting, Filion et Walks, 2003).

D'une typologie à l'autre, il est clair que les personnes sans-abri font face à tout un éventail d'obstacles personnels et sociaux fondés sur des variables comme le revenu, la santé mentale et physique et les circonstances familiales. Comme le note Hulchanski (p. 7), « alors que le phénomène des sans-abri n'est pas *seulement* un problème de logement, c'est *toujours* un problème de logement ». Reflétant cette juste constatation de la situation, il est clair que des réponses efficaces aux besoins de ce groupe nécessiteront une vaste approche horizontale qui réponde à l'ensemble des facteurs déterminants qui rendent les individus susceptibles d'être victimes d'exclusion d'un logement.

### **Facteurs déterminants de l'exclusion du logement**

L'exclusion du logement est le résultat complexe d'une variété d'expériences. Le test final utilisé pour déterminer le besoin impérieux de logement est l'absence

d'alternatives; ce qui pourrait expliquer pourquoi certaines personnes vivent dans le besoin. La question d'abordabilité est étroitement reliée à la rareté du marché urbain des logements locatifs. De telles situations peuvent avoir un effet préjudiciable sur les personnes à faible revenu pour qui la propriété ne présente tout simplement pas une alternative à la location. De cette façon, l'exclusion du logement peut s'avérer le reflet des politiques et de la planification urbaine qui, malgré les bonnes intentions, peuvent aboutir à des résultats iniques.

Cependant, l'absence d'alternatives ne représente qu'une seule raison pour laquelle des personnes vivent dans des circonstances précaires. En fait, comme nous l'avons déjà indiqué, il existe toute une gamme de processus qui affectent les résultats du logement des personnes. Dans une tentative de clarification des processus associés aux sans-abri épisodiques, Anucha (p. 1) a développé un modèle multidimensionnel global qui synthétise dans un cadre de travail les divers facteurs et incidences sur les sans-abri. Même si le phénomène des sans-abri constitue le centre d'intérêt de cette analyse, le modèle proposé par Anucha est suffisamment complet dans sa portée pour généraliser en termes de besoin impérieux de logement.

Dans le modèle d'Anucha, le phénomène des sans-abri est reconnu comme un processus dynamique caractérisé par de multiples transitions, sorties et entrées de rôle. Le modèle examine plus particulièrement quatre dimensions dans lesquelles des facteurs à multiples niveaux interagissent : le marché privé, l'État, la société civile et les caractéristiques logement/individu.

Le marché privé présente des réalités micro et macro-économiques en termes d'emplois et de marchés du logement. La dimension de l'État ajoute des politiques pour le bien-être social et le logement (comme le contrôle des loyers) et examine la disponibilité des programmes de soutien et le niveau de soutien offert par des programmes de maintien du revenu et le système des soins de santé. La société civile, par le biais de diverses manifestations d'économie sociale, les organismes à but non lucratif et les organisations non gouvernementales sont d'importants dispensateurs de services sociaux et servent de catalyseur pour mobiliser des ressources dans la collectivité et du capital social; leur accessibilité joue souvent un rôle important pour des personnes nécessitant un logement. Enfin, le modèle tient en compte les caractéristiques du logement/individu qui comprennent le statut socio-économique, les handicaps, l'ethnicité et la race de même que le statut migratoire et l'âge. Les stocks de capital social d'une personne et d'autres biens peuvent également être pris en considérations. On a trouvé que tous ces facteurs jouent divers rôles dans les carrières du logement (Anucha, p. 1).

Le modèle est loin d'être statique, il perçoit plutôt les facteurs à multiples niveaux comme interactifs et entrelacés. De plus, en sous-tendant cette complexe interaction de facteurs aux quatre dimensions déterminées, il est clair que les sorties et les retours à l'itinérance ainsi que le besoin en matière de logement ne sont pas déterminés par des facteurs qui se retrouvent au sein d'un seul secteur de la société ou dans une seule dimension mais par tous ces facteurs réunis (Anucha, p. 1). Ce fait renforce les liens avec le programme plus étendu de la politique

sociale et il indique clairement le pourquoi de la nécessité d'approches politiques horizontales pour répondre aux besoins de ceux qui font face à l'exclusion.

### **Groupes vulnérables**

Tandis que le modèle mentionné indique clairement que certaines conditions pourraient laisser presque n'importe qui à risque de se retrouver dans de piètres logements, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a complété une recherche qui identifie les personnes le plus à risque de vivre dans un besoin impérieux de logements. Dans ces études, trois groupes se distinguent non seulement parce que leurs membres ne sont pas proportionnellement représentés dans les rangs de ceux qui sont privés de logement mais parce qu'ils sont si souvent identifiés comme vulnérables face à d'autres problèmes socio-économiques. Ces trois groupes sont les autochtones, les chefs de familles monoparentales et les immigrants.

Les ménages autochtones ont traditionnellement été parmi les plus susceptibles de se retrouver en besoin impérieux de logement ajoutant encore un autre défi social à la liste qui comprend, en autres problèmes, un taux de chômage élevé et de faibles niveaux de scolarité. Bien que le plus récent recensement indique qu'entre 1996 et 2001 les améliorations apportées par le Canada aux conditions de logement se sont concentrées chez les membres de ce groupe, la vulnérabilité persiste. En 2001, 37,8 % des ménages autochtones étaient en besoin impérieux de logement, 1,6 % fois plus que les ménages non autochtones. En plus des enjeux sociaux que cette situation renforce, les concentrations de population dans des communautés spécifiques soulèvent des implications pour le programme des villes du gouvernement du Canada. Deux sur cinq ménages autochtones louant des locaux d'habitation à Regina, Saskatoon, Vancouver et Winnipeg étaient en besoin impérieux de logement, une situation qui sans nul doute renforce la demande de la part de ces villes pour le transfert de ressources financières (SCHL, « L'amélioration récente »).

Les ménages monoparentaux non autochtones demeurent également vulnérables et risquent de se retrouver en besoin impérieux de logement malgré les améliorations apportées entre 1996 et 2001. Même si la proportion du besoin impérieux de logement a diminué de 6,5 % durant cette période, 28,1 % étaient encore dans le besoin en 2001 (SCHL, « L'amélioration récente »). En 2001, la situation s'avérait encore plus grave pour ceux qui vivaient dans des logements locatifs dont près de la moitié de tous les ménages monoparentaux avec des enfants de moins de 18 ans vivaient dans un besoin impérieux de logement. Sans intervention, cette situation menace de contrer les efforts du gouvernement fédéral pour combattre la pauvreté infantile et pour établir un système national efficace de garderies qui, en partie, veut servir de plateforme de lancement pour que les enfants poursuivent une acquisition continue du savoir. (SCHL, « La proportion de familles »).

L'exclusion du logement rend sans aucun doute l'intégration sociale et l'intégration au marché du travail des immigrants récents encore plus difficile. En 2001, les ménages immigrants présentaient une incidence de besoin impérieux de

logement qui était en moyenne de 4,7 % plus élevée que les ménages non immigrants. Malgré les améliorations apportées depuis 1996, les nouveaux immigrants (ceux qui résidaient au Canada depuis cinq ans ou moins au moment du recensement) rencontrent des difficultés à trouver des logements locatifs convenables. Comme plus de 94 % des ménages d'immigrants récents se trouvaient dans de grands centres urbains en 2001, 80 % d'entre eux à Montréal, Toronto ou Vancouver, les difficultés de ce groupe constituent encore un autre problème qui alimente le programme des villes (SCHL, « De nombreux immigrants récents »).

### **Approches actuelles pour contrer les problèmes de logement et des sans-abri**

Les politiques du logement se retrouvent habituellement dans une de deux approches générales; elles cherchent soit à influencer l'offre en logements d'un marché soit à cibler le pouvoir de la demande des consommateurs.

Plusieurs allèguent que l'approvisionnement en habitations devrait être laissé à lui-même, car la dynamique du marché trouvera le point d'équilibre pour allouer au mieux l'offre, la demande et le prix. Malheureusement, les antécédents ont démontré que, tandis que le marché fonctionne très bien pour les personnes au-dessus d'un certain niveau de revenu, peu d'ajustements se produisent naturellement pour répondre aux besoins des pauvres. Une certaine forme d'intervention gouvernementale est donc souvent nécessaire pour combler les échecs du marché, même si une entente sur la forme de cette intervention n'est pas pour demain.

Dans le passé, les initiatives du côté de l'offre ont souvent pris la forme de construction par le gouvernement de logements sociaux appelés « projets ». Cependant, le risque de « ghettoïsation » des personnes à faible revenu a fait que cette approche a jusqu'à un certain point perdu la faveur. Ainsi, au cours des dernières années, le côté de l'offre a utilisé certaines autres approches. Plusieurs municipalités ont spécifié qu'une certaine proportion des nouveaux développements devait être réservée pour des unités d'habitation abordables. D'autres ont poursuivi le développement d'espaces de transition comme des refuges d'urgence, la construction de logements supervisés pour les personnes aux besoins spéciaux et les partenariats avec des promoteurs immobiliers dans la construction de logements à prix abordable et des logements dans une coopérative d'habitation. Ces approches ont généralement été moins contrôlées par le gouvernement central et, en général, servent à mieux intégrer les pauvres à la communauté plutôt que de les isoler.

Du côté de la demande, les approches politiques qui s'efforcent d'accroître le pouvoir d'achat des individus sont nombreuses. En partie, les prestations d'aide sociale sont sensées tenir compte des coûts de logement dans le calcul des montants. Cependant, malgré les fréquentes augmentations des coûts du logement, tant les niveaux de soutien et la couverture de cette aide ont souvent

été gelés ou réduits, rendant ce soutien inadéquat pour les besoins fondamentaux qu'ils doivent combler. (Pomeroy, p. 5).

En dehors de l'aide sociale, le bon de logement pour les personnes répondant à certains examens des ressources demeure l'une des politiques de la demande les plus connues. Le Québec a institué un programme d'indemnité par lequel les personnes répondant à certains critères se voient accorder directement une allocation en espèces destinée au logement. D'autres programmes sont également en place mais leur efficacité dépend grandement des provisions spécifiques du programme; dans certains cas, les bons de logement vont directement au locateur, ce qui peut aider à favoriser la stigmatisation et la discrimination qui, en bout de ligne, minent l'inclusion sociale.

Pour les soi-disant « mieux nantis des moins bien nantis » les programmes d'incitation à l'accession à la propriété sont une autre option ouverte au côté de la demande. La SCHL a développé ces programmes avec de nouveaux règlements de financement et d'emprunt pour une première accession à la propriété. De plus, un plus grand nombre de programmes novateurs ont vu le jour comme *Mai\$on en banque*, une initiative de la SCHL conçue et administrée par la *Social Enterprise Development Innovations* (SEDI). Ce programme assortit les économies des participants au programme et permet que ces subventions assorties aux économies personnelles soient utilisées à des fins d'accession à la propriété ou de rénovation des maisons.

Le vaste éventail des problèmes et des situations que rencontrent les personnes en rapport avec le logement exige des approches de politiques qui répondent aux besoins de la collectivité. Certaines situations exigeront des initiatives de la part de l'offre; d'autres, l'appui de la demande. Cependant, à cause des divers problèmes rencontrés par des personnes qui ont des problèmes de logement, il faudra, dans la plupart des cas, atteindre un équilibre entre ces deux approches pour que l'intervention soit efficace.

### **Rôles et responsabilités**

Selon la constitution, le logement constitue un domaine de responsabilité provinciale. Cependant, par le biais de plusieurs initiatives au cours des 50 dernières années, le gouvernement du Canada a établi une présence de facto dans ce secteur de politique.

Cette situation a eu pour résultat un certain nombre d'ententes différentes au fil du temps. Au début des années 80, le logement social au Canada était caractérisé par des partenariats entre les provinces et le gouvernement fédéral ainsi que des organismes à but non lucratif et des coopératives. À ce moment, le gouvernement fédéral demeurait la principale source de financement pour le lancement de nouveaux projets de même que pour les subventions aux projets existants (Carter, pp. 1 - 5).

De nos jours, la relation est différente, marquée par un processus continu de transfert des responsabilités. En 1996, avec la ratification de neuf ententes de transfert des responsabilités avec la plupart des provinces, le gouvernement du Canada transférait l'administration et la responsabilité du logement social aux provinces, restreignant ainsi grandement l'appui du gouvernement fédéral aux activités des Canadiens et des Canadiennes ainsi qu'aux organismes communautaires qui veulent accéder à la propriété ou qui tentent de relever le défi du logement (SCHL, « Ce que nous faisons » et « INSA », « À propos de l'Initiative »). De leur côté, les provinces ont transféré plusieurs de leurs responsabilités aux municipalités créant une situation où les problèmes de logement résident maintenant en grande partie au niveau local.

Ces changements constants au cours de la dernière décennie ont sans aucun doute contribué à la perception que ce secteur de politique a été négligé. En vérité, par le biais d'agences comme la SCHL et l'INSA, le gouvernement du Canada est demeuré très impliqué dans les domaines d'appui à l'accession à la propriété, la réglementation du secteur financier, la recherche, la dissémination d'information et les services aux collectivités. Les provinces ont poursuivi des activités similaires. Cependant, l'absence de financement régulier pour le logement et l'assiette fiscale limitée des municipalités, qui dans la plupart des cas financent et administrent les pouvoirs juridictionnels des provinces dans les questions de logement, ont miné la capacité des collectivités de répondre aux problèmes auxquels ils sont confrontés.

La situation actuelle est beaucoup plus positive qu'on pourrait le croire. Comme nous l'avons indiqué tout au long de ce document, les problèmes de logement varient grandement avec les collectivités. En conséquence, le fait que la juridiction de régler ces problèmes revienne généralement aux municipalités s'avère probablement un développement positif. Plusieurs provinces ont commencé à travailler avec leurs homologues municipaux et avec des groupes communautaires dans le but de réaliser des partenariats dans le développement, la livraison et la gestion de logements sociaux. De plus, le transfert des responsabilités a fait que la politique du logement s'est intégrée à d'autres domaines de la politique sociale, y compris la santé, les services sociaux, le développement économique et la revitalisation urbaine. Ceci a mis en évidence le caractère multidimensionnel des besoins et des problèmes liés à l'exclusion du logement et a offert des exemples de la façon dont des questions diverses peuvent être intégrées à des réponses coordonnées (Carter, p. 20).

On a à bon droit exprimé des inquiétudes à l'égard de la capacité des municipalités et des groupes communautaires d'identifier et de répondre par eux-mêmes aux problèmes du logement. Cependant, des institutions visant à répondre à certains de ces défis comme la SCHL et l'INSA ont été établies en partie pour répondre à ce même problème. Dans l'ensemble, le mécanisme est en place pour relever les défis du logement; c'est là toute une réalisation pour un état fédéral aussi complexe que le Canada. Il ne reste qu'à conceptualiser la place qu'occupent les questions du logement au sein de l'ensemble du programme social afin de justifier de façon crédible l'appui fédéral et/ou provincial et de faciliter

l'engagement des acteurs dans le marché privé, la société civile et de ceux qui font face à des problèmes de logement.

### **Prochaines étapes**

Comme le faisait remarquer Hulchanski (p. 2), « les options politiques pour l'avenir immédiat ne sont ni complexes ni particulièrement novatrices. Il existe tout un bassin d'expérience d'où puiser. » Les futures étapes de la politique du logement doit combiner les objectifs « d'assurer le progrès vers l'accessibilité pour tous à un endroit abordable et de bonne qualité pour y habiter et vers l'amélioration de l'aide à court terme » (Hulchanski, pp. 21-22).

Un changement de paradigme dans la politique du logement et la politique sociale s'avère nécessaire. Il existe trop souvent un fossé entre ceux qui discutent des questions de logement et ceux qui discutent de questions de politique sociale de façon plus générale. Malgré la présence accrue du mot « horizontal » dans les discussions politiques à tous les niveaux, la mise en œuvre d'une telle approche intégrée est encore loin, particulièrement lorsqu'il s'agit de déterminer qui paie pour quoi (Vaillancourt et Ducharme, p. 7-8). Subséquemment, il existe un besoin pour une nouvelle compréhension multidimensionnelle du logement au sein de la politique sociale qui conceptualise la question comme englobant tous les gouvernements et tous les ministères. Le logement doit faire partie d'un ensemble d'initiatives sociales et économiques qui répondent à l'éventail des besoins des individus et de leurs collectivités. (Carter, p. 21).

La première étape pour une politique du logement sera une reconnaissance générale que le logement est une composante intégrale de l'inclusion sociale et, par conséquent, de la politique sociale. Ceux qui connaissent l'exclusion du logement, qu'il s'agisse d'itinérance ou d'abordabilité du logement, sont les mêmes groupes qui vivent avec de faibles revenus et qui possèdent généralement des niveaux inférieurs de capital social et humain utilisables. Si l'on veut résoudre le problème du logement et optimiser la poursuite des objectifs d'une politique sociale, il est nécessaire que les questions du logement soient portées au premier plan des activités de recherche et au processus d'élaboration des politiques du gouvernement. Ceci nous amène à un certain nombre de questions qui pourraient aider à établir des liens pour la recherche future sur les politiques :

- Dans le lien de la pauvreté et de l'exclusion, comment devrions-nous définir le rôle du logement dans la poursuite de l'intégration du pauvre et de l'exclus au marché du travail et à leur collectivité ?
- Une approche fondée sur le parcours de vie peut-elle éclairer notre compréhension du rôle que joue le logement dans la collectivité et dans les résultats du marché du travail ?
- Comment pouvons-nous faire mieux pour élargir le paradigme de la politique sociale afin d'inclure le logement au sein d'un modèle qui reconnaît les avantages éventuels des liens d'une politique horizontale (p. ex., intégrer le logement aux diagnostics qui éclairent les efforts du gouvernement du Canada pour réduire la pauvreté infantile ?)

- Qu'attend-on de la recherche pour déterminer si et de quelle façon le logement devrait être intégré dans l'élaboration de la politique sociale générale ?
- De quoi a-t-on besoin pour faciliter la communication, la collaboration et la concertation entre les niveaux de gouvernements, les secteurs privé et social et ceux qui font face à des problèmes de logement ?

## Note

<sup>1</sup>L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE, 1994) a défini « une région principalement rurale » comme une région dont plus de 50% de sa population réside dans des communautés rurales alors qu'une « communauté rurale » possède une densité de population de moins de 150 personnes par kilomètre carré. Les divisions de recensement sont désignées « régions » pour générer des données compatibles avec la définition de l'OCDE. En retour, ces régions rurales peuvent être réparties en trois types : celles qui sont adjacentes à des centres métropolitains (régions rurales métró-adjacentes), celles qui ne sont pas adjacentes à des centres métropolitains (régions rurales non métró-adjacentes), et les régions rurales du Nord (voir Ehrensaft et Beeman (1992)). En plus, deux régions urbaines sont définies. Une région « intermédiaire », définie comme une région où entre 15 % et 50 % de sa population réside dans des communautés rurales et une région « principalement urbaine » où moins de 15 % de la population réside dans des communautés rurales.

## Bibliographie

- Anucha, Uzo, 2004. "A Multidimensional Model of Factors Associated with Episodic Homelessness." (À paraître)
- Bégin Patricia, Lyne Casavant, Nancy Miller Chénier et Jean Dupuis, 1999. « Les sans-abri au Canada » Ottawa : Bibliothèque du Parlement.
- Bunting, T.E., P. Fillion et R.A. Walks, 2003. « Ménages à risque d'itinérance : répartition dans onze régions géographiques » Ottawa : Initiative nationale pour les sans-abri.
- Caledon Institute of Social Policy, 1996. «Le rôle du logement dans la politique sociale». Publication du 7<sup>e</sup> Congrès d'orientation sur l'assistance sociale.
- Carter, Tom, 2000. "Canadian Housing Policy: Is the glass half empty or half full?" Ottawa : Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine.
- Centre canadien de politiques alternatives, 2003. « Contre-budget de l'Ontario ». CCPA.
- Daly, Gerald, 1996. "Homeless: Policies, strategies, and lives on the street." New York, NY: Routledge.
- Farrell, Susan J., Tim Aubry et Daniel Coulombe, 2004. "Neighborhoods and Neighbors: Do they contribute to personal well-being?" *Journal of Community Psychology*. 32(1): 9-25.
- Hulchanski, David, 2002. "Housing Policy for Tomorrow's Cities." Ottawa: Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques.
- Murdie, Robert, 2002. "The Housing Careers of Polish and Somali Newcomers in Toronto's Rental Market." *Housing Studies*. 17(3): 423-443.
- Pomeroy, Steven, 2001. "Toward a Comprehensive Affordable Housing Strategy for Canada. Ottawa : The Caledon Institute of Social Policy.
- Rupnik, Carlo, Juno Tremblay et Ray D. Bollman, 2001. "Housing Conditions in Predominantly Rural Regions." *Rural and Small Town Canada, Analysis Bulletin* 2(4).
- SCHL 2003. Études spéciales sur les données du recensement de 1996 : Conditions de logement des immigrants. Ottawa : SCHL.

SCHL 2004. Séries sur le logement selon les données du recensement de 2001 : Numéro 2 – La répartition géographique des besoins impérieux de logement et de la croissance des ménages, 1996-2001. Ottawa : SCHL.

SCHL 2004. Séries sur le logement selon les données du recensement de 2001 : Numéro 3 – Qualité, taille et abordabilité du logement canadien, 1996-2001. Ottawa : SCHL.

Vaillancourt, Yves et Marie-Noëlle Ducharme. 2001. “Social Housing – A Key Component of Social Policies in Transformation: The Quebec Experience”. Ottawa : The Caledon Institute of Social Policy.

Ville de Toronto. 1999. “Taking Responsibility for Homelessness: An Action Plan for Toronto.” Toronto : Rapport du Groupe de travail du maire sur les sans-abri.

### **Ressources électroniques**

INSA 2004. « À propos de l’Initiative ». Ottawa : Initiative nationale pour les sans-abri. <[http://www.homelessness.gc.ca/initiative/index\\_f.asp](http://www.homelessness.gc.ca/initiative/index_f.asp)>.

SCHL 2004. « Ce que nous faisons ». Ottawa : SCHL. <[http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/info/cenofa/cenofa\\_003.cfm](http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/info/cenofa/cenofa_003.cfm)>.

SCHL 2004. « L’amélioration récente des conditions de logement a profité aux ménages autochtones et aux familles monoparentales ». Ottawa : SCHL. <[http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/obloca/ablo2004/ablo\\_005.cfm](http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/obloca/ablo2004/ablo_005.cfm)>.

SCHL 2004. « La proportion de familles monoparentales et d’aînés vivant seul qui éprouvent des besoins impérieux de logement demeure élevée parmi les ménages locataires ». Ottawa : SCHL. <[http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/obloca/ablo2004/ablo\\_006.cfm](http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/obloca/ablo2004/ablo_006.cfm)>.

SCHL 2004. « De nombreux immigrants récents ont de la difficulté à se loger ». Ottawa : SCHL. <[http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/obloca/ablo2004/ablo\\_007.cfm](http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/obloca/ablo2004/ablo_007.cfm)>.

SEDI. 2004. “Build Assets.” Toronto: Social and Enterprise Development Innovations. <<http://www.sedi.org/html/individuals/assets.asp>>.



## Information sur la table ronde

<b>organisée par</b>	Projet de recherche sur les politiques
<b>directeur du projet</b>	Jeff Frank, directeur du projet
<b>chef de la table ronde</b>	Kaili Lévesque, agente de recherche en politiques
<b>coordonnateurs du PRP</b>	Lori Brooks, Analyste Louis-Phillippe Gascon, agent de services techniques Line Leroux-Tessier, agente, liaison & agenda Marissa Martin, assistante de production Stuart Sykes, agent de recherche en politiques Élisabeth Vu, adjointe linguistique

Nous désirons remercier notre partenaire Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Pour plus d'information, visiter notre site web au <[www.recherchepolitique.gc.ca](http://www.recherchepolitique.gc.ca)>.